



LOGEMENT

La société Conciliaprêt est créée

27.06.2013



Nouvellement créée, la société Conciliaprêt permet d'accompagner les personnes, TPE et PME "piégées par le fardeau d'une dette immobilière devenue trop lourde à rembourser", comme l'expliquent ses fondateurs. "Conciliaprêt assiste les victimes d'un investissement immobilier qui a mal tourné, suite à une malveillance, un défaut de conseil, une négligence... et privées de moyens efficaces pour s'en protéger a posteriori", indiquent-ils.

Conciliaprêt propose également de la reprise d'investissements. "Les dossiers négociés sont souvent transmis à nos investisseurs avec lesquels nous travaillons et qui reprennent la dette et le bien (condition souvent imposée par les banques qui acceptent de réduire leurs créances)", expliquent les fondateurs de la société.

Plus de détails sur **le site du groupe**.

Mot(s) clé(s) : **Conciliaprêt**